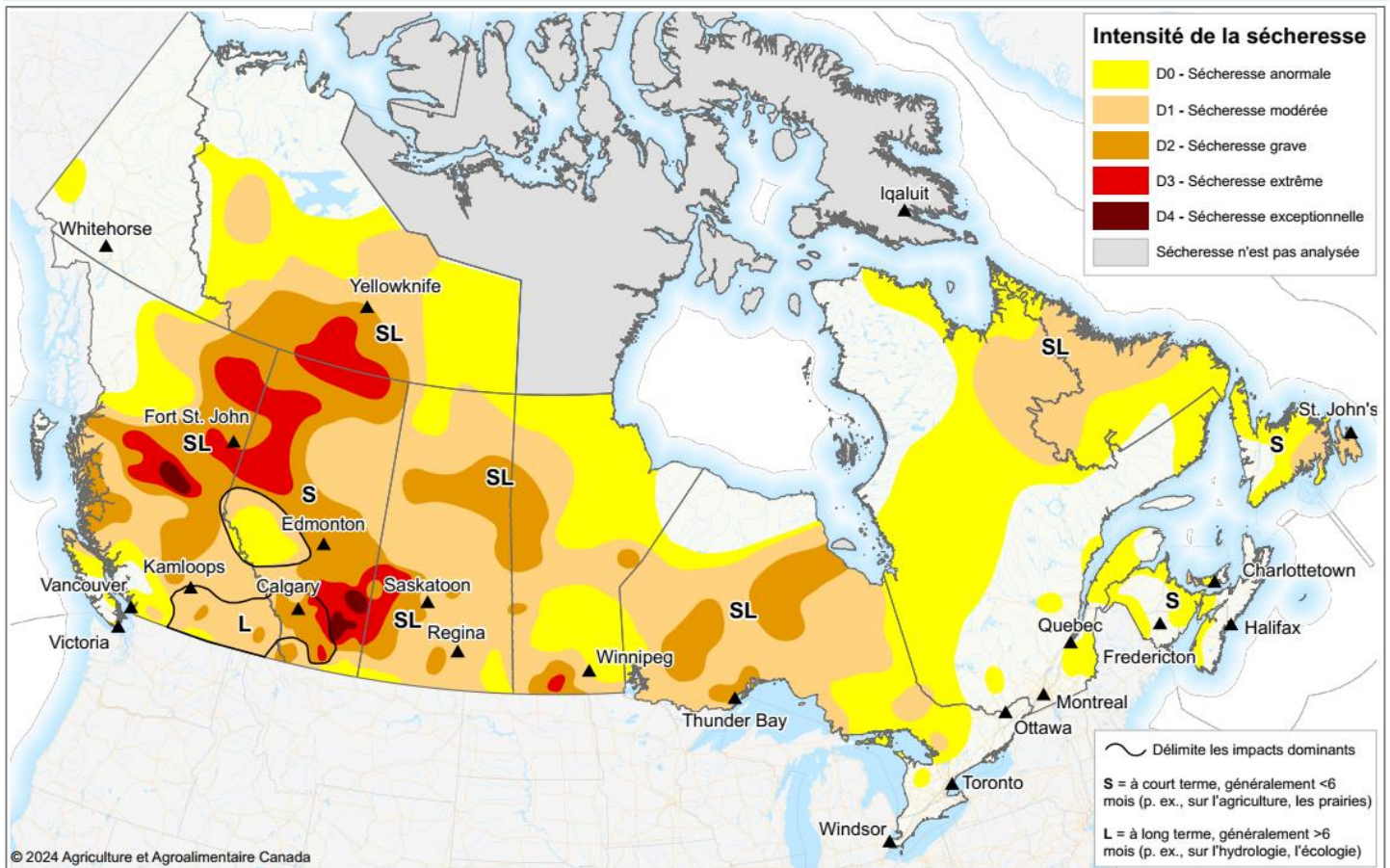


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 29 février 2024



En février, les températures moyennes mensuelles ont été de 3 à 5 degrés supérieures à la normale dans la majeure partie du Canada, à l'exception de la Colombie Britannique et du sud de l'Alberta où les températures ont été proches de la normale ou légèrement inférieures à la normale. En février, les précipitations ont été supérieures à la normale dans le sud de la Colombie Britannique, les régions agricoles de l'Alberta et la Saskatchewan. Les régions côtières de la Colombie Britannique, le nord des Prairies, une grande partie du Manitoba et la région du Centre ont reçu des précipitations inférieures ou très inférieures à la normale. Bien qu'il s'agisse d'un changement positif pour l'Ouest canadien, la quantité de précipitations reçues, même à des niveaux supérieurs à la normale, n'a eu que très peu d'incidence sur la sécheresse. Le mois de février est l'un des mois les plus secs de l'année pour de nombreuses régions, dont

le sud de la Saskatchewan, le sud de l'Alberta et l'intérieur de la Colombie Britannique, avec des précipitations normales inférieures à 10 mm. Dans le centre du Canada, les déficits de février n'ont eu qu'une incidence minime sur la cote de sécheresse globale, les conditions saisonnières et à long terme étant peu préoccupantes au delà d'une cote de sécheresse anormale. Le Canada atlantique a reçu des niveaux de précipitations variables, alors que les régions de l'ouest et du nord ont reçu des précipitations inférieures à la normale et les régions de l'est ont été touchées par des tempêtes et des précipitations importantes.

À la fin du mois, 71% du pays était classé dans les catégories de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à exceptionnelle (D1 à D4), dont 85% des terres agricoles du pays.

Région du Pacifique (Colombie-Britannique)

Les températures moyennes mensuelles ont été supérieures à la normale dans tout le sud de la Colombie Britannique et légèrement inférieures à la normale dans les régions du nord. Les précipitations reçues sont demeurées supérieures à la normale dans les régions du sud de la province, à l'exception de l'île de Vancouver. Bien qu'il soit tombé sur les régions du sud des précipitations proches ou supérieures à la normale qui ont commencé à atténuer les conditions de sécheresse, les régions du nord continuent d'enregistrer des précipitations inférieures ou très inférieures à la normale, d'où les conditions de sécheresse grave (D2) à exceptionnelle (D4) persistantes.

Une grande partie du nord de la Colombie Britannique a enregistré moins de 60 % de la quantité normale. La région de Peace River, dans le nord est de la Colombie Britannique, a reçu une quantité de précipitations extrêmement faible ce mois ci; en effet, la majeure partie de la région a reçu moins de 10 mm de précipitations. Fort Nelson n'a enregistré que 35 % des précipitations normales en février. Il s'agit du sixième mois consécutif au cours duquel la majeure partie de cette région a reçu moins de 40 % des précipitations normales. De nombreuses localités ont enregistré des précipitations de l'ordre de 50 % de la quantité normale ce mois ci, dont Smithers, Fort St John's et Williams Lake. Terrace, dans le centre ouest de la Colombie Britannique, a été exceptionnellement sec, enregistrant 26 % de la quantité normale, ce qui a donné lieu à un élargissement des conditions de sécheresse grave (D2) dans cette région. Depuis septembre, la région du nord de la Colombie Britannique a reçu des précipitations inférieures à 70 % de la normale.

Les précipitations et les températures anormalement chaudes continuent de limiter la couverture neigeuse dans l'ensemble de la province, en particulier dans la partie sud et la région côtière de la Colombie Britannique. La couverture neigeuse nettement inférieure à la

normale alimente les craintes d'un nouvel été sec et d'une nouvelle saison d'incendies de forêt. Toutefois, les précipitations tombées dans une grande partie du sud de la Colombie Britannique ont fourni une humidité suffisante pour améliorer les cotes de sécheresse actuelles dans certaines régions. Les conditions de sécheresse continuent de s'améliorer dans l'Intérieur sud, où des précipitations bien supérieures à la normale sont tombées au cours du mois de février. Les précipitations reçues ont permis de supprimer l'enclave de sécheresse extrême (D3) autour de Kelowna et de réduire les conditions de sécheresse grave (D2) près de Kamloops.

À la fin du mois, 84% de la région du Pacifique était classée dans les catégories de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3), dont 95% des terres agricoles de la région.

Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba)

Les précipitations ont été supérieures à la normale dans la majeure partie de la région des Prairies, sauf quelques exceptions notables dont la région de Peace River, dans le nord ouest de l'Alberta, et les enclaves de précipitations inférieures à la normale dans le sud du Manitoba. Malgré des précipitations supérieures à la normale dans une grande partie de la région des Prairies, les conditions de sécheresse n'ont généralement pas évolué en raison des déficits de précipitations à long terme, des faibles réserves d'eau, en particulier dans le sud de l'Alberta, et de la couverture neigeuse bien inférieure à la normale. En outre, les précipitations normales de février sont faibles et n'ont que très peu d'incidence au chapitre des déficits hydriques globaux actuels, la plupart des régions ayant enregistré des précipitations normales variant entre 10 et 20 mm.

En Alberta, les conditions de sécheresse continuent de sévir dans la majeure partie de la province; ainsi, il reste une vaste zone de sécheresse extrême (D3) à exceptionnelle (D4) dans le sud de la province, et une zone de sécheresse grave (D2) et extrême (D3) prend de l'ampleur. Les précipitations reçues en février ont été suffisantes pour améliorer légèrement la classification de la sécheresse dans le sud de l'Alberta, bien que la sécheresse ait sévi davantage dans les régions du centre et du nord. Les conditions de sécheresse exceptionnelle (D4) à l'ouest de Calgary et de sécheresse grave (D2) dans le sud ouest de l'Alberta se sont légèrement améliorées ce mois-ci. Plus de la moitié des producteurs agricoles de la province sont toujours touchés par une sécheresse grave (D2) à exceptionnelle (D4). Les déficits hydriques accumulés à la suite de plusieurs années consécutives de sécheresse se traduisent par une humidité du sol exceptionnellement faible, de faibles réserves d'eau et une mauvaise qualité des pâturages. Ces conditions posent des défis importants à l'aube de la saison de croissance 2024. À l'heure actuelle, de graves pénuries d'eau attribuables aux faibles précipitations et aux températures supérieures à la normale touchent cinquante et un bassins fluviaux, couvrant plus de la moitié

des terres agricoles de la province. La couverture neigeuse est nettement inférieure à la moyenne, les cours d'eau atteignent des niveaux historiquement bas et la plupart des réservoirs de la province se trouvent actuellement à cinq mètres en dessous de leur niveau d'eau normal. Le réservoir Oldman, situé à l'ouest de Fort Macleod, est à environ 30 % de sa capacité. La plage normale varie entre 62 et 80 % à cette période de l'année. Le réservoir St Mary's est à environ 15 % de sa capacité, alors que la normale se situe entre 41 et 70 % pour cette période de l'année. La couverture neigeuse dans le bassin de la rivière Oldman, le bassin de la rivière Bow et le bassin de la rivière Saskatchewan Nord se situe entre 33 et 62 % en dessous de la normale. En raison de la faible couverture neigeuse, il n'y aura que très peu de ruissellement au printemps vers les bassins qui alimentent ces réservoirs grâce à la fonte printanière. En outre, le niveau des nappes phréatiques dans certaines parties de l'Alberta a atteint un creux historique. Les puits du comté de Rocky View, juste à l'extérieur de Calgary, affichent des baisses constantes et atteignent actuellement les niveaux les plus bas jamais enregistrés. Certaines petites municipalités du sud ouest ont dû commencer à transporter de l'eau par camion, car la prise d'eau municipale se trouve au dessus du niveau de l'eau et ne peut donc plus être utilisée.

En février, la Saskatchewan a reçu des précipitations bien supérieures à la normale dans la majeure partie de la région agricole, tandis que des précipitations bien inférieures à la normale sont tombées dans le nord de la province. En février, les températures enregistrées ont été supérieures à la normale dans le sud ouest et largement supérieures à la normale dans les régions de l'est. Les conditions de sécheresse grave (D2) ou extrême (D3) perdurent dans les régions agricoles situées dans l'ouest de la province de même que dans les régions du nord, sauf quelques changements mineurs. Une sécheresse modérée (D1) s'est également installée dans les régions du centre et du centre sud de la province, classées auparavant dans la catégorie de temps anormalement sec (D0). Bien que la majeure partie de la province ait reçu des précipitations proches ou supérieures à la normale cet hiver, les températures bien supérieures à la normale ont eu pour effet de réduire la couverture neigeuse et d'exposer les sols de manière importante dans la majeure partie du sud de la province. Les sols à découvert continuent de perdre de l'eau par évaporation et par lyophilisation, ce qui réduit les effets positifs des précipitations antérieures reçues à l'hiver. L'Agence de la sécurité de l'approvisionnement en eau de la Saskatchewan a récemment publié ses premières prévisions concernant le ruissellement printanier, selon lesquelles le ruissellement printanier devrait être bien inférieur à la normale dans toutes les régions de la province, à l'exception de la région du sud est. En raison du ruissellement inférieur à la normale, le rétablissement des sols secs et des réserves d'eau de surface réduites par les années de sécheresse précédentes sera minime. Le lac Diefenbaker, le plus grand réservoir de la Saskatchewan qui fournit de l'eau à près de 70 % de la population de la province, a enregistré des niveaux d'eau de deux mètres en dessous de la normale cet hiver, après avoir reçu seulement 28 % des débits entrants normaux en 2023. Le

niveau de la rivière Saskatchewan Sud, qui alimente directement le lac Diefenbaker, est actuellement le deuxième plus faible enregistré depuis les 23 dernières années.

Le Manitoba a continué de recevoir des précipitations inférieures à la normale tout au long du mois de février. Une grande partie du sud a enregistré moins de 40 % des précipitations normales de février. Les températures moyennes mensuelles ont été largement supérieures à la normale, de nombreux endroits ayant enregistré des températures de plus de 4 degrés au dessus de la normale mensuelle. Bien que des régions agricoles du Manitoba aient commencé à se remettre des années de sécheresse précédentes grâce aux précipitations plus importantes reçues à l'automne, une grande partie de la province demeure en proie à la sécheresse. En raison des déficits de précipitations permanents et des températures plus chaudes que la normale au cours du dernier mois, l'enclave de sécheresse grave (D2) située dans le centre sud du Manitoba s'est légèrement agrandie, et une zone de sécheresse exceptionnelle a été ajoutée au sud est de Brandon et au sud ouest de Portage la Prairie. Comme c'est le cas dans la majeure partie de l'Ouest canadien, la couverture neigeuse dans les régions du sud de la province reste bien inférieure à la normale. Le débit des cours d'eau est généralement proche de la normale sur les principales voies fluviales du sud, mais quelques réservoirs du centre sud sont bien en dessous de la normale pour la période hivernale.

À la fin du mois, 98% de la région des Prairies était classée dans les catégories de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à exceptionnelle (D1 à D4), dont 100% des terres agricoles de la région.

Région du Centre (Ontario et Québec)

Dans la région centrale du Canada, le sud de l'Ontario et du Québec a reçu des précipitations inférieures à la normale en février, la majeure partie de la région du sud ayant reçu moins de 40 % des précipitations normales. Le contraste était un peu plus marqué dans les régions du nord, où certaines zones, dont le nord ouest de l'Ontario et une grande partie du nord du Québec, ont reçu des précipitations proches de la normale. Les températures dans la région centrale du Canada ont été plus chaudes que la normale, une grande partie de la région ayant atteint de 3 à 5 degrés de plus que la normale. Par conséquent, les conditions de sécheresse anormale (D0) et modérée (D1) se sont étendues à certaines parties du centre et du nord ouest de l'Ontario et du sud est du Québec. Dans le nord ouest de l'Ontario, une sécheresse modérée (D1) s'est étendue à Timmins, et deux enclaves sont apparues entre Sudbury et North Bay ainsi qu'au nord d'Orillia. Les conditions de sécheresse anormale (D0) se sont étendues au sud est de Barrie en raison de conditions à court et à long terme. Des conditions de sécheresse anormale (D0) sont également apparues au nord de Gatineau et se sont étendues au sud est du Québec.

À la fin du mois, 63% de la région du Centre était classée dans les catégories de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à grave (D1 à D2), dont 46% des terres agricoles de la région.

Région de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador)

Les régions de l'ouest des provinces maritimes ont continué de recevoir des précipitations inférieures à la normale, tandis que les régions de l'est ont reçu des précipitations proches de la normale. Un système dépressionnaire immobilisé au large de la côte de la Nouvelle Écosse a apporté de la neige à la province et à certaines parties de l'île du Prince Édouard, dont 150 cm de neige au Cap Breton. Des températures anormalement chaudes et de la pluie ont marqué la fin du mois. Certaines régions dans le sud de la Nouvelle Écosse ont enregistré des températures de plus de 10 degrés au dessus de la normale. Malgré quelques précipitations, la majeure partie de la région demeure anormalement sèche (D0), une petite zone dans l'ouest de l'île du Prince Édouard étant considérée dans un état de sécheresse modérée (D1). La persistance de conditions de sécheresse dans les parties ouest de la région a justifié l'élargissement de la catégorie de temps anormalement sec à l'ouest de Fredericton et au nord d'Edmundston.

Bien que plusieurs systèmes de tempête aient touché Terre Neuve et Labrador ce mois ci, la région a reçu des précipitations inférieures à la normale dans l'ensemble. Le mois de février a également été marqué par des températures supérieures à la normale dans une grande partie de la région, vingt nouveaux records de températures maximales quotidiennes ayant été enregistrés le 29 février. Il s'agit du troisième mois consécutif de températures mensuelles supérieures à la normale pour le Labrador. À la fin du mois de février, certaines régions du sud de la province n'avaient que peu ou pas de neige. Les températures supérieures à la normale et les précipitations reçues ont fait fondre une grande partie de la couverture neigeuse présente dans le sud. En raison de précipitations toujours inférieures à la normale et de températures supérieures à la normale, les zones de sécheresse anormale (D0) et de sécheresse modérée (D1) se sont étendues le long de la côte sud ouest de Terre Neuve.

À la fin du mois, 78% de la région de l'Atlantique était classée dans la catégorie de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à grave (D1 à D2), dont 58% des terres agricoles de la région.

Région du Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest)

En février, les températures dans le nord du Canada ont été supérieures à la normale, en particulier dans les parties les plus au nord de la région. Les précipitations ont été variées ce mois-ci, les régions centrales et du nord ayant reçu des précipitations supérieures à la normale, tandis que les régions du sud des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ont reçu des précipitations proches ou en dessous de la normale. Ce mois-ci, les changements liés à la sécheresse ont été minimes dans les zones les plus touchées en raison d'un manque d'humidité à long terme. Cependant, une sécheresse modérée (D1) s'est étendue à l'est des Territoires du Nord-Ouest, puisque les précipitations reçues au cours des trois à six derniers mois n'ont pas suffi pour combler les déficits à court terme. En outre, la situation s'est un peu améliorée au Yukon, où une enclave de sécheresse anormale (D0) a été supprimée en raison des précipitations supérieures à la normale reçues depuis décembre 2023.

À la fin du mois, 43% de la région du Nord était classée dans les catégories de temps anormalement sec (D0) ou de sécheresse modérée à extrême (D1 à D3).

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (2024).

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.